

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Guyancourt, le 26 janvier 2010

CM/CL 2010-1291

**Ville de 29 000 Habitants**  
**Commune en développement**  
**Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines**

**RECRUTE**

**AU SEIN DE LA DIRECTION DE L'ENFANCE**

**UN ADJOINT D'ANIMATION**

Temps plein réparti sur 2 postes :

× Responsable de commissions au Conseil Municipal des Enfants : 70 % du temps de travail

**Missions :**

- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets,
- Préparer et encadrer les sorties,
- Organiser et participer à certaines fêtes de la Ville,
- Préparer et animer les élections dans les écoles et les collèges,
- Intervenir dans les écoles et faciliter la communication,
- Animer les clubs CME dans les collèges pendant le temps du déjeuner.

× Animateur en Centre de Loisirs : 30 % (pendant les vacances scolaires)

**Missions :**

- Proposer et organiser des activités d'éveil et éducatives adaptées aux enfants,
- Impliquer les enfants dans les projets et la vie du centre de loisirs,
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'animation s'inscrivant dans le cadre du projet pédagogique et des objectifs fixés par le Directeur,
- Accompagner l'enfant vers l'apprentissage de l'autonomie,
- Evaluer les actions menées de manière à les améliorer.

**Profil :**

- BAC minimum et B.A.F.A. ou diplôme professionnel de l'animation,
- Attestation de Formation aux gestes de Premiers Secours,
- Une expérience en centre de loisirs maternel et primaire ou centre de vacances,
- Savoir élaborer un projet et le mener jusqu'à sa réalisation,
- Esprit de synthèse et d'initiative,
- Dynamisme, sens de l'organisation.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes de fin d'année  
Avantages C.N.A.S.

**Adresser LETTRE DE MOTIVATION + CV et photo**  
**à Monsieur le Maire - BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex**

Le Maire  
Conseiller Général des Yvelines  
Vice-Président de la C.A. de SQY

François DELIGNÉ